

**Mémoire sur le projet de politique culturelle
de la Ville de Montréal intitulé
« Montréal, métropole culturelle »
(version de novembre 2004)**

Déposé à
l'Office de consultation publique de Montréal
et à
Mme Louise Roy, présidente de la commission de consultation

préparé par
Yanik Comeau, président
Carl Dubé, secrétaire
de
l'Association des écrivain-e-s québécois-e-s pour la jeunesse

11 février 2005

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Présentation de notre organisme.....	3
3. Notre implication à Montréal.....	5
La tournée « Lire dans l'île »	5
Le prix Cécile Gagnon.....	6
Montréal, capitale mondiale du livre.....	6
4. Commentaires sur le projet de politique	7
Les préambules.....	7
Réactions sur les engagements du projet de politique culturelle.....	8
5. Recommandations.....	13
Tiens, un projet inspirant... ..	13
Recommandations sur l'implication de l'A.É.Q.J. avec la Ville de Montréal.....	14
Recommandations sur le projet de politique culturelle de la Ville de Montréal.....	15
6. Conclusion.....	17
Répondre à l'appel	17

1. Introduction

Le présent mémoire est présenté par l'*Association des écrivain-e-s québécois-e-s pour la jeunesse* (A.É.Q.J.) dans le cadre de la consultation publique organisée par l'*Office de consultation publique de Montréal* et traitant du projet de politique de novembre 2004 portant le titre « **Montréal, métropole culturelle.** »

Dans ce mémoire, nous tenterons de répondre aux questionnements de Mme Louise Roy, présidente de la commission de cette consultation publique, qui s'interroge sur la façon de collaborer entre les différents acteurs du milieu culturel, sur les conditions nécessaires pour un meilleur résultat de la coopération entre les différents acteurs et les pistes de nouvelles collaborations possibles ou de renforcement de celles qui existent présentement.

Pour ce faire, nous prendrons le temps de présenter brièvement notre organisme et les projets dont nous sommes les promoteurs. Ensuite, nous utiliserons l'étude de cas en présentant plus en détail nos actions actuelles au niveau de la « culture montréalaise » en expliquant ce qui nous semble bien fonctionner et les points qui pourraient être améliorés. Enfin, nous nous prononcerons plus spécifiquement sur certains éléments précis du projet de politique culturelle en question avant d'émettre nos recommandations dans le chapitre final.

Nous espérons que ce mémoire permettra à madame Roy et ses collègues de la commission de mieux orienter les recommandations qu'elle formulera à la Ville de Montréal pour l'amélioration de son projet de politique et son application.

2. Présentation de notre organisme

L'Association des écrivain-e-s québécois-e-s pour la jeunesse (A.É.Q.J.) est un organisme sans but lucratif qui a été fondé en mars 1992 afin de promouvoir la littérature jeunesse et représenter ses membres auprès de la population, des pouvoirs publics, des médias et de l'ensemble des intervenants du monde de l'édition.

L'association regroupe près d'une centaine d'auteurs pour la jeunesse, dont 45% résident sur le territoire de la Ville de Montréal (environ 75% de nos membres habitent la grande région montréalaise).

L'un des événements phares de notre association est l'organisation de tournées d'écrivains dans les écoles, les bibliothèques et les centres hospitaliers. Les tournées sont réparties de la façon suivante :

- deux tournées principales : *Lire dans l'île* (offerte à Montréal) et *Lire au Québec* (pour les autres régions de la province). Ainsi, plus de 60 rencontres d'auteurs par année, (dont 50 à Montréal uniquement) coordonnées par deux agents qui veillent à ce que tous les membres qui le désirent soient invités dans des bibliothèques publiques du Québec (en fait, ces tournées sont tellement populaires que, financièrement, il ne nous est pas possible de suffire à la demande) – une initiative qui a valu à l'A.É.Q.J. une mention lors du Gala du Grand Prix du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal en 2000 ;
- une troisième tournée annuelle est également organisée dans les hôpitaux pour égayer le séjour des jeunes patients en cours de traitement. Une dizaine de rencontres est organisée dans ce volet, et ;
- enfin, la tournée des finalistes du prix Cécile Gagnon, qui couronne chaque année le meilleur ouvrage de fiction d'un nouvel écrivain pour la jeunesse, complète notre promotion des auteurs. Le prix donne l'occasion aux finalistes et aux récipiendaires de faire un total de 18 rencontres rémunérées dans les bibliothèques de leurs régions respectives.

En plus des tournées, l'A.E.Q.J. remet annuellement le prix Cécile Gagnon à l'auteur d'un premier roman jeunesse dans le but de saluer la relève en littérature pour les jeunes. Les finalistes et les lauréats du Prix Cécile Gagnon ont le plaisir, dans l'année suivant la remise, de visiter les bibliothèques de leur région et de rencontrer leurs jeunes lecteurs.

C'est grâce à une subvention du Conseil des Arts et des Lettres du Québec que cette tournée des finalistes est rendue possible. Le grand gagnant remporte aussi une bourse de 1 000 \$ offerte par l'A.É.Q.J. En 2004, un second volet s'est ajouté au prix ; maintenant, et tous les trois ans, les nouveaux auteurs d'albums pour jeunes seront eux aussi honorés. La remise du prix a lieu, tous les ans, au *Salon du Livre de Montréal*, en compagnie des auteurs, éditeurs, juges, commanditaires et, bien évidemment, de jeunes lecteurs.

Les fonds servant à constituer cette bourse proviennent de la publication annuelle d'un collectif de nouvelles, écrit par certains de nos auteurs membres, qui renoncent à des redevances individuelles pour leur participation à ces recueils. Il est aussi important de noter l'implication de AGMV Marquis imprimeur, commanditaire de la Tournée des Finalistes.

Notre organisation offre également une banque d'animations plus élaborées qui initient, entre autres, les jeunes à :

- l'écriture en groupe d'une histoire, qu'un artiste illustre devant eux selon leurs directives ;
- l'improvisation d'une aventure théâtrale dans un décor grandeur nature, avec l'aide de l'assistance ;
- à échanger autour de la controverse qu'un livre peut susciter, au fil d'un test audiovisuel basé sur des cas vécus ;
- la littérature jeunesse en général, par le biais de jeux de masques, d'enquêtes ou d'activités de bricolage, et ;
- du mentorat et des ateliers d'écriture informels, aussi bien pour les débutants que pour les professionnels.

Chaque membre de notre association reçoit dix fois par année le bulletin *Éclats*, qui couvre tous les dossiers de l'heure, petits et grands.

Enfin, notre organisme participe à diverses initiatives culturelles, comme des festivals de littérature, des coalitions et des consultations publiques sur la littérature et la culture en général.

3. Notre implication à Montréal

Bien que l'A.É.Q.J. soit un organisme dont les horizons débordent de la Ville de Montréal en tant que telle, il est nécessaire de préciser que la majorité de nos activités se tient à Montréal parce qu'environ 75 % de nos membres habite la Communauté du Montréal Métropolitain et ce qu'on appelle la ceinture Nord et Sud de l'île de Montréal. Ainsi, c'est normalement dans une bibliothèque de la Ville de Montréal que nous tenons nos assemblées de membres tout comme nos activités de promotion et de communication.

La tournée « Lire dans l'île »

Depuis 1994, l'A.É.Q.J. est mandatée par le Conseil des arts de Montréal afin d'organiser des rencontres d'auteurs pour la jeunesse dans les bibliothèques de la Ville de Montréal. À ce jour, c'est près de 400 rencontres qui ont eu lieu. En tant qu'intervenants sur le terrain, nous pouvons affirmer que cette tournée est très prisée par les bibliothécaires et par les enseignants et jeunes qui en bénéficient. En fait, nous sommes rendus à un niveau où la demande dépasse le cadre budgétaire qui nous est confié par le Conseil des arts de Montréal. Cette activité majeure nécessite donc qu'on octroie, éventuellement, une augmentation de budget.

Par la même occasion, nous aimerions nous asseoir avec les personnes responsables des tournées au Conseil des arts afin de voir comment bonifier la tournée, comment l'enrichir afin de la rafraîchir, de la rendre encore plus intéressante et offrir une meilleure visibilité pour le Conseil des arts de Montréal et la Ville de Montréal. Ajouter un volet dans les hôpitaux était un geste en ce sens. Nous aimerions pouvoir en poser d'autres qui satisferaient les intérêts de chacun.

Le prix Cécile Gagnon

Pour l'A.É.Q.J., la remise du Prix Cécile Gagnon est un événement de prestige. Visant à reconnaître un premier ouvrage par un auteur de la relève, le prix a vu un volet « album » s'y ajouter en 2004.

Considérant que, tout récemment, Kraft mettait fin au prestigieux prix Christie qui offrait près de 45 000 \$ en bourses à des auteurs pour la jeunesse, le maintien et la promotion du Prix Cécile Gagnon prend encore plus d'importance à nos yeux.

Bien que le Prix Cécile Gagnon soit d'envergure nationale, nous croyons qu'une collaboration entre l'A.É.Q.J. et la Ville de Montréal serait appropriée, car la remise de celui-ci se fait lors d'un événement majeur à Montréal, soit le *Salon du livre de Montréal*. Nous croyons que si la Ville de Montréal intégrait la remise de ce prix dans sa stratégie promotionnelle au niveau des médias, cela permettrait – oui, une visibilité accrue pour ce prix, mais aussi situerait Montréal comme capitale de la littérature jeunesse au Québec et – sur le plan francophone – au pays.

Montréal, capitale mondiale du livre

Les moyens de l'A.É.Q.J. sont plutôt modestes, ce qui nous empêche, d'un certain point de vue, d'être le promoteur d'un événement d'envergure dans le cadre de l'année 2005 où Montréal est déclarée capitale mondiale du livre par l'UNESCO. Cependant, notre organisation et nos membres seraient très intéressés à collaborer à la mise sur pied d'un événement dont la Ville de Montréal pourrait être le chef de file.

Certains ont la fâcheuse habitude de considérer la littérature jeunesse comme «mineure» ou «inférieure». Or, depuis près de vingt ans, sa production, au Québec, ne cesse de s'accroître. Un roman jeunesse vend souvent deux ou trois fois plus d'exemplaires qu'une œuvre de fiction pour adultes. Elle n'est donc pas à négliger et la Ville de Montréal devrait en profiter pour en faire sa promotion en 2005, notamment, grâce à ce titre conféré par l'UNESCO.

4. Commentaires sur le projet de politique

politique

Dans le présent chapitre, nous allons décortiquer, en quelque sorte, le projet de politique culturelle en réagissant sur les sujets qui nous touchent de plus près ou par lesquels nous nous sentons interpellés.

Les préambules

Notre première réaction porte sur la première page où Montréal est identifiée comme ville de culture, ville d'avenir et « *que la culture est au cœur du futur de Montréal.* » Ce texte, aux allures de mission corporative, est très intéressant et pourrait être pour nous une source de motivation à y participer plus activement. Comme vous pouvez le remarquer, nous utilisons le conditionnel parce que – de façon générale – tous les paliers de gouvernement aiment faire l'éloge de la culture car, sans doute, c'est bon pour leur image mais, souvent, ça ne se traduit malheureusement pas dans leurs actions. Au contraire, le milieu de la culture souffre constamment de coupures et de manque d'appuis financiers tangibles.

C'est donc avec le conditionnel que nous entreprenons notre voyage dans le projet de politique culturelle que nous propose la Ville de Montréal. Idéalement, lorsque nous prendrons connaissance du projet final de politique, nous aimerions transformer ce conditionnel en engagement. Pour ce faire, il faudra que la Ville de Montréal elle-même montre l'exemple en allant plus loin, en fournissant d'entrée de jeu des fonds supplémentaires pour la culture, sans attendre après quelque palier de gouvernement que ce soit. Si la Ville de Montréal veut devenir une métropole culturelle, elle doit ouvrir la voie elle-même et – pour reprendre une expression émise par M. Simon Brault, président de Culture Montréal –, elle doit « se saigner » et montrer qu'elle y croit hors de tout doute. Une telle attitude de la Ville de Montréal ne pourrait qu'encourager d'autres partenaires à la suivre dans cette quête louable et – à notre avis – réalisable. La Ville de Montréal ne doit pas attendre que le milieu culturel prenne des initiatives à sa place. Le dépôt de la version finale devrait donc être accompagné par une action d'éclat, un exemple qui viendra appuyer le sérieux de la Ville dans sa démarche

afin qu'on comprenne tous qu'il est maintenant temps de passer de la parole aux actes.

Réactions sur les engagements du projet de politique culturelle

Nous allons maintenant prendre un à un les engagements de la politique et les commenter. Dans le cas des engagements qui ne touchent pas les actions de notre organisation ou pour lesquels nous ne nous sentons pas suffisamment outillés pour les commenter, nous inscrirons simplement la mention « sans commentaire. »

Engagement #1 : Étant donné que les bibliothèques sont l'un des lieux privilégiés pour la tenue de nos activités, nous ne pouvons que saluer le plan de rattrapage mis de l'avant par cette politique tout en espérant que les bibliothèques, qui ont l'habitude d'innover et d'être des chefs de file, poursuivront en ce sens.

Engagement #2 : Nous nous réjouissons pleinement que Montréal ait été désignée par l'UNESCO, en 2005, la capitale mondiale du livre. Cependant, en tant qu'organisme lié à la littérature, nous souhaitons que Montréal fasse plus sur le plan de la littérature – notamment de la littérature jeunesse. L'ouverture de la Bibliothèque nationale du Québec est un événement qui était déjà prévu depuis longtemps et nous croyons qu'il ne s'agit que d'opportunisme que de l'accoler au mandat de l'UNESCO. Nous croyons que la Ville de Montréal devra tenir d'autres événements d'envergure pour justifier sa nomination de capitale mondiale du livre – et pas seulement à l'intérieur des murs du Salon du livre de Montréal. À ce jour, d'ailleurs, l'A.É.Q.J. – un organisme majeur en littérature jeunesse – est toujours surprise et inquiète de ne pas avoir été approchée par les instances de la Ville de Montréal afin de collaborer à d'éventuels projets.

Engagement #3 : Nous voyons d'un bon œil la collaboration entre la Ville de Montréal et les commissions scolaires. Les jeunes constituant le public de nos auteurs, nous accordons une grande importance aux projets qui leur sont destinés et, encore une fois, nous souhaiterions être approchés et appelés à alimenter cette réflexion.

Par exemple, la valeur académique d'une visite d'auteur pour la jeunesse (ou de tout autre artiste) dans une école est quelque chose de reconnue par le fait de mettre en relation une œuvre et son créateur. L'A.É.Q.J. serait prête à collaborer avec la Ville de Montréal et les commissions scolaires afin de voir comment institutionnaliser ce type d'événement et faire en sorte que, d'abord et avant tout, les auteurs qui habitent un arrondissement ou un autre puissent être reconnus dans leur propre quartier.

En effet, nous remarquons que partout, nos membres «ne sont pas prophètes en leur pays» et sont souvent plus connus dans des municipalités loin de chez eux. L'A.É.Q.J. pourrait donc servir de ressource pour les bibliothèques qui cherchent à inviter des écrivains locaux.

Engagement #4 : Sans commentaire.

Engagement #5 : Sans commentaire.

Engagement #6 : L'A.É.Q.J. est enchantée par cet engagement qui vise à souligner la pratique artistique amateur et compte participer, dans la mesure du possible, à toutes les activités auxquelles elle sera invitée.

Engagement #7 : Sans commentaire.

Engagement #8 : Sans commentaire.

Engagement #9 : Sans commentaire.

Engagement #10 : Sans commentaire.

Engagement #11 : Sans commentaire.

Engagement #12 : Sans commentaire.

Engagement #13 : La littérature jeunesse n'est pas constituée que de mots. Dans la majorité des cas, les ouvrages écrits par nos membres sont illustrés par eux-mêmes ou par des illustrateurs professionnels. Peut-être pourrions-nous penser à reproduire certaines de ces illustrations pour décorer les coins « jeunesse » dans les bibliothèques ou pour embellir l'aménagement urbain – les parcs, par exemple.

Engagement #14 : Sans commentaire.

Engagement #15 : Sans commentaire.

Engagement #16 : Sans commentaire.

Engagement #17 : Sans commentaire.

Engagement #18 : À notre avis, si la Ville de Montréal veut vraiment devenir un lieu international de culture, l'investissement au Conseil des arts de Montréal se devra d'être au moins doublé car, pour le moment, les activités et organismes qui en bénéficient ne roulent pas sur l'or. (ainsi, notre budget de la tournée Lire dans l'île devrait être considérablement augmenté afin de répondre à la demande actuelle et pouvoir la bonifier) et de nombreux autres attendent encore depuis plusieurs années de pouvoir profiter de son aide.

Comme il a été dit lors des ateliers de consultation tenus du 31 janvier au 2 février inclusivement, la Ville ne se doit pas seulement d'énoncer une politique timide, mais elle doit l'appuyer significativement, quitte « à se saigner », pour reprendre, encore une fois, l'expression imagée de M. Simon Brault, président de Culture Montréal, utilisée dans son allocution d'ouverture. Quant au Conseil des arts, celui-ci devra poursuivre le processus de révision de ses procédures afin de s'adapter aux nouvelles pratiques artistiques car le milieu culturel, lui, n'attend pas et poursuit son évolution constante.

Engagement #19 : Nous ne pouvons qu'être en accord avec cet engagement. En fait, le Conseil des arts de Montréal devrait devenir l'organisme phare de cette politique culturelle mais ne devrait pas se substituer au maire et à la Ville de Montréal qui se devront d'en être les promoteurs sur le plan municipal, national – dans son sens le plus large – et international.

Engagement #20 : Cet engagement nous apparaît d'une très grande importance puisqu'il appert que, dans son application, chaque arrondissement sera maître de sa mise en œuvre. Cependant, il nous semble primordial de maintenir une cohérence pour l'ensemble de la Ville de Montréal. Les arrondissements devront avoir la possibilité d'appliquer la politique selon leurs besoins et leurs particularités, mais, à notre avis, cela devrait se rattacher à des principes communs qui deviendront un leitmotiv, bref, à une politique clairement établie.

Engagement #21 : Sans commentaire.

Engagement #22 : Sans commentaire.

Engagement #23 : Sans commentaire.

Engagement #24 : Sans commentaire.

Engagement #25 : Sans commentaire.

Engagement #26 : Sans commentaire.

Engagement #27 : Sans commentaire.

Engagement #28 : Sans commentaire.

Engagement #29 : La question de l'accessibilité cyberculturelle ne se pose plus aujourd'hui. En fait, notre préoccupation est que les usagés puissent avoir, par un portail unique, l'information complète des manifestations culturelles de la Ville de Montréal, de ses organisations et industries culturelles. À la limite, les artistes devraient même y être recensés.

Engagement #30 : Sans commentaire.

Engagement #31 : Sans commentaire.

Engagement #32 : Sans commentaire.

Engagement #33 : Sans commentaire.

Engagement #34 : Nous souhaitons fortement que cet engagement ne soit pas seulement fait sur papier mais qu'il se concrétise par des gestes tangibles qui ne sont pas seulement de l'ordre financier. En fait, nous tenons à promouvoir l'exemple proposé par M. Robert Spickler lors de l'atelier du 2 février voulant que le maire de Montréal, dans chacune de ses visites à l'extérieur de la Ville – que ce soit au Québec, ailleurs au Canada ou à l'étranger – soit toujours accompagné par des artistes. Dans cette optique, l'A.É.Q.J. est prête dès maintenant à discuter avec le maire de Montréal afin d'identifier des stratégies de relations publiques qui permettraient aux membres de notre organisation de participer à une telle opération.

Engagement #35 : Sans commentaire.

Engagement #36 : Bien qu'étant un organisme d'envergure provinciale, l'A.É.Q.J. souhaite participer et être membre d'un Conseil consultatif de la culture de Montréal.

Engagement #37 : Certains diront qu'il est difficile d'être contre la vertu. Évidemment, notre organisme sera disposé à appuyer, selon ses moyens, les démarches de nos élus, en autant que cela ne pose aucun préjudice à l'égard de nos membres.

Engagement #38 : L'A.É.Q.J. salue cette initiative et espère que ce rendez-vous annuel ne sera pas uniquement un rendez-vous pour se féliciter mutuellement, mais deviendra surtout un moment privilégié de réflexions sur nos pratiques culturelles et permettra d'améliorer sans cesse les moyens dont se dotera la Ville.

Engagement #39 : Sans commentaire.

Engagement #40 : Nous croyons que l'engagement 40, tel qu'il est écrit, doit être retiré de la politique car la Ville de Montréal prend un engagement au nom des artistes. La Ville de Montréal n'a pas à présumer et à parler au nom des individus. Les engagements qu'elle formule dans sa politique doivent la concerner uniquement. Elle doit se préoccuper d'établir une politique qui plaira, dans la mesure du possible, à une majorité d'artistes. Si elle est cohérente avec la réalité et les besoins des milieux, les créateurs, artistes, artisans, entrepreneurs et autres leaders culturels montréalais auront ensuite le loisir d'y adhérer ou non.

Engagement #41 : Même commentaire qu'à l'engagement 40 ; la Ville ne peut parler au nom des milieux d'affaires.

Engagement #42 : Sans commentaire.

Engagement #43 : Même commentaire qu'aux engagements 40 et 41 ; la Ville ne peut parler au nom des gouvernements provincial et fédéral.

Engagement #44 : Sans commentaire.

Engagement #45 : Sans commentaire.

5. Recommandations

Dans ce dernier chapitre, nous nous permettons de faire, dans le désordre, certaines recommandations qui émanent de notre lecture du projet de politique, notre présence lors d'une séance d'information et de notre participation aux ateliers du 31 janvier et du 2 février, et qui nous semblent importantes. Nous souhaitons ardemment que ces recommandations soient bien accueillies et surtout prises en considération.

Tiens, un projet inspirant...

Tout d'abord, pour débiter ce chapitre, nous devons vous mentionner que nous sommes très heureux que la Ville de Montréal reconnaisse d'emblée (voir à la page 11 du projet de politique culturelle) qu'elle est un leader en matière de littérature jeunesse.

En fait, il est clair que les auteurs qui l'écrivent sont de grande qualité et, s'ils pouvaient profiter directement de gestes concrets posés par la Ville de Montréal, ce serait apprécié.

Par exemple, tiens, pourquoi la Ville de Montréal ne se doterait-elle pas d'un « Centre national de littérature jeunesse » où le public serait invité à rencontrer ses auteurs et à participer à des ateliers avec eux ? Ce centre pourrait héberger les deux principaux organismes en la matière – soit l'A.É.Q.J. et Communication-jeunesse – auxquels pourraient se référer les initiatives locales partout au pays.

Le centre pourrait également tenir des expositions et, pourquoi pas, abriter une librairie et une bibliothèque spécialisées en littérature jeunesse (dans plusieurs langues) et pourrait accueillir la jeune clientèle. Un amphithéâtre ou auditorium pourrait également être aménagé pour accueillir des lectures publiques et des conférences en littérature jeunesse.

Ce Centre national de littérature jeunesse permettrait non seulement d'accroître encore plus le leadership de la Ville de Montréal en matière de littérature jeunesse, mais pourrait faire en sorte qu'elle devienne une référence et un chef de file international doté (enlever en se dotant) d'un lieu pour créer de beaux projets avec d'autres nations. Ce Centre pourrait accueillir en résidence des auteurs pour la jeunesse d'autres pays.

Recommandations sur l'implication de l'A.É.Q.J. avec la Ville de Montréal

Création d'un « Centre national de littérature jeunesse »

Tel qu'énoncé dans l'introduction du présent chapitre, **nous recommandons que la Ville de Montréal fasse une étude de possibilité quant à la création d'un centre national de la littérature jeunesse.**

Nous recommandons également que **l'A.É.Q.J. soit invitée à participer aux différentes étapes de la création de ce projet** en tant qu'experts en ce domaine.

La tournée « Lire dans l'île »

Premièrement, **nous recommandons le maintien de la tournée *Lire dans l'île*.** Cette activité est – à notre connaissance – la seule activité faisant la promotion de la littérature jeunesse à la Ville de Montréal et, comme elle s'inscrit parfaitement dans le projet de politique culturelle, sa continuité à moyen terme doit être confirmée dans les plus brefs délais.

Deuxièmement, **nous recommandons une augmentation du budget de la tournée *Lire dans l'île*** afin de a) mieux répondre à la demande et b) bonifier et enrichir la formule de celle-ci.

Le prix Cécile Gagnon

Nous recommandons que la Ville de Montréal intègre le prix Cécile Gagnon dans son cadre de promotion médiatique en relation avec cet événement majeur que constitue le *Salon du livre de Montréal*.

Conseil consultatif de la culture de Montréal et autres comités

Nous recommandons que la Ville de Montréal invite l'A.É.Q.J. à siéger au Conseil consultatif de la culture de Montréal et à toute autre instance similaire afin d'assurer la représentation des auteurs pour la jeunesse.

Montréal, capitale du livre

Tel que soulevé dans le chapitre précédent, dire que l'inauguration de la Bibliothèque nationale sera l'événement qui permettra à la Ville de Montréal de remplir son mandat de capitale du livre aux yeux de l'UNESCO, démontre un certain manque d'audace puisque cette inauguration était déjà prévue.

Premièrement, donc, **nous recommandons que la Ville de Montréal organise un événement majeur autour du thème du livre**, en plus du *Salon du livre de Montréal*.

Deuxièmement, **nous recommandons que l'A.É.Q.J. soit invitée à participer à l'organisation de cette activité** afin de s'assurer de la présence des auteurs pour la jeunesse à cet événement.

Recommandations sur le projet de politique culturelle de la Ville de Montréal

La Ville de Montréal doit montrer l'exemple

Nous recommandons que la Ville de Montréal prêche par l'exemple en posant des gestes concrets. La Ville de Montréal ne doit pas être l'instigatrice d'une politique culturelle et laisser le soin à d'autres d'en devenir le moteur. Si la Ville de Montréal croit vraiment en ses ambitions, elle se doit de poser les premiers gestes en ce sens afin de convaincre les différents acteurs de son sérieux. Ce faisant, elle s'assurera mieux la collaboration de ses partenaires.

Trouver des solutions originales

Nous recommandons à la Ville de Montréal d'innover en matière de façon de faire pour le financement de ses institutions culturelles. Outre l'ajout de fonds publics – qui est inévitable – la Ville de Montréal pourrait repenser sa fiscalité, mettre à la disposition des artistes des facilités, etc.

Programme de jumelage des artistes avec le maire

Nous recommandons que le maire de Montréal, dans toutes ses sorties à l'extérieur de la Ville de Montréal, que ce soit au Québec, ailleurs au pays ou lors de voyages à l'étranger, soit toujours accompagné par une délégation d'artistes (tout en s'assurant que ce ne soit pas toujours les mêmes).

Nous recommandons aussi que l'A.É.Q.J. soit consultée pour la mise en application de ce « programme » afin d'assurer une juste représentation des auteurs pour la jeunesse.

Augmenter le budget du Conseil des arts

Afin d'assurer la pérennité des activités culturelles déjà en place et le développement de nouveaux événements, **nous recommandons de doubler le budget du Conseil des arts de Montréal.**

Des illustrateurs à l'honneur

Dans le cadre de son projet visant à intégrer une certaine harmonisation dans ses interventions en aménagement et la culture, **nous recommandons de reproduire des illustrations tirées de romans et albums jeunesse afin de décorer les bibliothèques et les parcs de la Ville de Montréal.**

6. Conclusion

Répondre à l'appel

Le projet de politique culturelle pour la Ville de Montréal est un événement majeur et nous espérons que la Commission de consultation publique sera submergée de mémoires, car nous ne nous considérons pas apte à discuter de chacun des points qu'elle soulève.

Pour répondre aux interrogations de Mme Louise Roy, présidente de la commission de cette consultation publique, nous dirons ceci : pour que les acteurs puissent collaborer, il faut que cela se fasse autour d'un point commun.

Ce point rassembleur doit être la somme des actions exemplaires que prendra rapidement la Ville de Montréal et qui deviendront le moteur de la mise en application de la politique culturelle.

Pour ce qui est des pistes nouvelles de collaboration, nous croyons que chaque mémoire en soulèvera une multitude et que plusieurs vaudront la peine d'être étudiées. La culture à Montréal a plusieurs facettes et la Ville de Montréal se devra d'agir sur tous ses fronts en même temps si elle souhaite vraiment devenir une métropole culturelle nationale et internationale. Une chose est certaine, dans notre cas, si elle tient compte de nos recommandations – ou de certaines d'entre elles – nous nous sentirons certainement interpellés et serons enclins à collaborer encore plus avec la Ville de Montréal, car nous saurons qu'il y a du sérieux derrière les belles intentions.

En guise de conclusion, nous formulons le souhait que la politique ne soit pas qu'un engagement timide, mais une déclaration officielle et musclée afin de faire de Montréal une véritable métropole culturelle d'envergure internationale. La Ville de Montréal doit elle-même devenir le leader de cette politique, par son financement et une révision de sa fiscalité, oui, mais aussi en innovant en matière de promotion et de soutien de sa culture et des artistes qui la sous-tendent.